PROJET DE LOI

adopté

le 1^{er} juillet 1989

N° 125 **S É N A T**

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1988-1989

PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT,

approuvant le Xe Plan (1989-1992).

Le Sénat a rejeté, en nouvelle lecture, le projet de loi, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale, en nouvelle lecture.

Délibéré en séance publique, à Paris le 1er juillet 1989.

Le Président,

Signé: Alain POHER

Voir les numéros :

Assemblée nationale (9e législ.): Première lecture: 545, 640, 624, 625, 626 et T.A. 87.

Commission mixte paritaire 724.

Nouvelle lecture: 706, 726 et T.A. 137.

Sénat: Première lecture: 279 rect., 294, 290, 309, 311 et T.A. 73 (1988-1989).

Commission mixte paritaire: 344 (1988-1989).

Nouvelle lecture: 421 et 430 (1988-1989).